

NOTES DE LA TÉLÉCONFÉRENCE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Tenue le mardi 7 juillet 2020

de 19 h à 20 h 30

PRÉSENTS

Kevin King, président national

Andrew Shaver, vice-président exécutif national

Daniel Toutant, vice-président national aux droits de la personne

Angela Decker, vice-présidente régionale, Atlantique

Diane Levola, vice-présidente régionale, Ontario

Yvon Beaudoin, vice-président régional, Québec

Virginia Noble, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)

Cindy D'Alessio, vice-présidente régionale, Gatineau (CT)

Martin Kaminski, vice-président régional, Manitoba

Jaison Van Tine, vice-président régional, Alberta, T.N.-O et Nunavut

Shirley Torres, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon

Franco Picciano, directeur, Services aux membres et relations de travail

Georges St-Jean, directeur des finances et de l'administration

Greg McNamara, agent de communications et de recherche

Aurélié McDonald, agente de communications et de recherche

Ateau Zola, adjointe exécutive à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENTS

Patrice Rémillard, vice-président régional, RCN (ED)

Sandra Ahenakew, vice-présidente régionale, Saskatchewan

Rose Touhey, vice-présidente régionale adjointe, Hors Canada (s'est récusée)

L'objectif de la présente téléconférence est d'aider à résoudre les enjeux liés à la COVID-19 pour les membres dans leurs lieux de travail et de faire une mise à jour concernant les lieux de travail du SEN ainsi que du site Web et des courriels.

Le confrère Kevin King commence par reconnaître sa présence dans la région de la capitale nationale – un territoire traditionnel du peuple anishinaabe et de la nation algonquine qui n'a été ni cédé ni abandonné par ces Autochtones.

M/S/C Diane Levola et Martin Kaminski

QUE nous passions à huis clos.

SÉANCE À HUIS CLOS

M/S/C Jaison Van Tine et Angela Decker

QUE nous passions à la la séance plénière du comité.

M/S/C Angela Decker et Jaison Van Tine

QUE nous mettions fin à la séance plénière du comité.

M/S/C Jaison Van Tine et Angela Decker

QUE nous mettions fin à la séance à huis clos.

FIN DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

1. Comité disciplinaire de l'Exécutif national

M/S Andrew Shaver et Diane Levola

QUE le rapport du Comité d'enquête soit adopté tel que présenté.

*** Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

M/S Andrew Shaver et Diane Levola

QU'un membre du SEN de la section locale 70125 ne puisse occuper toute fonction au sein du SEN pendant quatre ans.

*** Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

M/S Andrew Shaver et Diane Levola

QU'un membre de la section locale 70125 soit suspendu de son adhésion à l'AFPC et à ses organismes constitutifs pour une période de quatre ans.

*** Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

M/S Andrew Shaver et Diane Levola

QUE le rapport du Comité disciplinaire de l'Exécutif national soit adopté dans son ensemble.

*** Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

2. Point personnel

À titre de point personnel, le président national décrit un malentendu qu'il a eu avec le vice-président exécutif national et les excuses qu'il lui a faites concernant une affaire procédurale liée au comité disciplinaire permanent.

3. Avis de motion

La consœur Virginia Noble présente un avis de motion concernant la vérification financière de la section locale 70059 (art. 9 de la Politique FIN 1).